

# Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture (DEAP) – Parcours à destination des ASH

Mis à jour le 9 janvier 2023

## Conditions d'entrée et prérequis

Etre ou avoir été agent des services hospitaliers / agents de services et :

– Justifier d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public ou privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes OU

– Justifier de la formation continue de 70h relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins 6 mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public ou privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes

## Public visé

ASH et agents de services en poste ou demandeur d'emploi (sous conditions)

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

770 heures

## Validation

Le Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et

## Objectifs professionnels

- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

## Contenu

### Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Module 1 : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Module 1bis : Activité d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale
- Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

### Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

- Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne
- Module 4 : Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
- Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

### Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

### Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

### Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- Module 9 : Traitement des informations
- Module 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, qualité et gestion des risques

Période en milieu professionnel : 770 heures (ou 595 heures si formation continue de 70 h suivie)

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques

- Mises en situation professionnelles à partir des expériences professionnelles des apprenants ou d'expériences concrètes
- Exercices pratiques sur plateau technique et simulations
- Suivi Pédagogique Individualisé

# Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture (DEAP) – Parcours à destination des ASH

en milieu professionnel, selon les critères définis dans le référentiel de certification.

Le jury d'attribution du Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture est la DREETS.

## Certification

Oui

## Modalités d'évaluation

Evaluations en centre de formation et  
Evaluations des compétences en milieu professionnel

## Entrée et sortie permanente

Non

- Travaux Personnels Guidés
- Accompagnement Pédagogique Individualisé

## Profil des intervenants

Formateurs permanents IPDE de l'IFAP, professionnels ayant une qualification en lien avec les thématiques et sujets traités (Educateur de jeunes enfants, sages-femmes, IPDE, IDE, etc.)

## Durée

En centre : 770 heures En milieu professionnel : 770 heures (ou 595 heures si formation continue de 70h suivie)

## Délais et modalités d'accès

Inscriptions possibles jusque juin 2023.

Documents à fournir :

- document justifiant d'une ancienneté de services effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes,
- justificatif de prise en charge du coût de la formation ;
- attestation de suivi de la formation continue de 70h, relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

## Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035  
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019